



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 02 / 2022 / MEA / DGEE / CIR9

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

CIRCONSCRIPTION PÉDAGOGIQUE N° 9

*L'Inspecteur de l'éducation nationale*

MAHINA, le 03 août 2022

*Moana, Jean-Claude GREIG*

à

Mesdames et Messieurs les enseignantes et enseignants de la circonscription pédagogique de  
Arue/Mahina et Hitia'a o te ra

Mesdames et Messieurs les enseignantes et enseignants de l'enseignement spécialisé de  
Arue/Mahina et Hitia'a o te ra

s/c de Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de la circonscription de  
Arue/Mahina et Hitia'a o te ra

#### Note de service n° 2-2022

Je tiens à adresser à chacune et chacun mes vœux d'une bonne année scolaire 2022/2023. Je me réjouis d'avance de vous rencontrer de nouveau et de poursuivre à vos côtés les actions déjà engagées dans vos écoles et dans la circonscription. Je sais pouvoir compter sur votre implication pour permettre à chaque élève de la circonscription de tirer profit du meilleur de l'école pour devenir un **citoyen polynésien accompli**. Je souhaite également la bienvenue aux enseignants nouvellement nommés dans la circonscription.

La lettre de rentrée n° 3456/MEA du 01/08/2022 de Madame la Ministre précise les grandes ambitions du système éducatif de la Polynésie française pour une scolarisation réussie de tous les élèves. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des Assises de l'école polynésienne de demain avec une prise en considération des propositions formulées. Les priorités exprimées s'articulent autour de 4 axes :

- Les indicateurs de réussite du système éducatif polynésien ;
- Le bien-être et la santé des élèves et des personnels ;
- La consolidation des savoirs pour mieux réussir avec particulièrement un plan pluriannuel pour mieux enseigner le français et les mathématiques ;
- La promotion de la persévérance et du retour à l'assiduité scolaire.

Je profite de cette note pour réinsister sur la conduite des apprentissages sous l'angle de la « **Pédagogie du projet et de la pédagogie explicite** » qui devra faire l'objet d'une réflexion permanente au sein de l'école, du cycle et du palier. Des animations dans ce sens, prenant appui sur les axes prioritaires du projet de la circonscription seront encadrées par l'équipe de circonscription lors des conseils de maîtres, de cycle ou encore lors des matinées de concertation

pédagogique. Je rappelle que les membres de l'équipe de circonscription restent à la disposition de chaque enseignant et des écoles pour toute demande d'accompagnement sur ce sujet.

Je souhaite également la poursuite dans chaque école d'une culture de l'évaluation partagée : **exigeante et positive**. **Le livret scolaire unique (LSU) devra être utilisé par toutes les écoles et accessible aux familles**. Ce livret accompagnera l'enfant durant sa scolarité à l'école primaire jusqu'au collège. Il fera l'objet d'une présentation singulière aux familles lors des rencontres parents/enseignants de début d'année et servira de lien avec eux durant l'année scolaire. Je vous demande également de présenter ce livret aux élèves afin qu'ils comprennent les attendus exigés et participent activement à la construction de leur connaissance et au suivi de leur progrès.

Il en sera de même pour **le carnet de suivi des apprentissages à l'école maternelle**. Ce carnet de communication pour les parents et les enseignants doit rendre compte des progrès des élèves. Il sera personnalisé pour mettre en valeur et en perspective les activités cognitives des élèves, sur la base d'observables définis au sein de l'équipe. Le contenu doit être simple, compréhensible et lisible par les parents.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et votre participation. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année scolaire 2022-2023.

